



FORMULAIRE

Déclaration de cessation d'activité définitive d'un établissement

NOTICE

Le présent formulaire est à utiliser en vue de déclarer la cessation d'activité définitive d'un établissement conformément à l'article 13.8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés qui dispose que :

« Avant la cessation d'activité définitive d'un établissement, l'exploitant doit déclarer cette cessation d'activité par lettre recommandée avec avis de réception, en quatre exemplaires, à l'autorité destinataire en matière de demande d'autorisation suivant la classification de l'établissement. Le cas échéant, une copie de cette déclaration est transmise, pour information et affichage, au bourgmestre de la commune d'implantation de l'établissement.

Dans les soixante jours à compter de la réception de la déclaration de cessation d'activités, les ministres et le bourgmestre, suivant leurs compétences respectives en matière d'autorisation, fixent les conditions en vue de la sauvegarde et de la restauration du site, y compris la décontamination, l'assainissement et, le cas échéant, la remise en état et toutes autres mesures jugées nécessaires pour la protection des intérêts visés à l'article 1^{er}.

Les mêmes dispositions s'appliquent lorsque la cessation d'activité n'est pas déclarée alors qu'elle est constatée par l'autorité compétente. [...] »

Une déclaration de cessation d'activité est à remettre pour tous les établissements classés selon la nomenclature en vigueur.

En règle générale, il revient à l'exploitant de l'(des)établissement(s) concerné(s) par la cessation d'activité de remettre la déclaration et ce seulement dans le cas d'une cessation définitive. Est considérée comme cessation définitive toute cessation pour laquelle une remise en service n'est pas prévue dans un délai de trois ans, ceci par analogie au point 2 de l'article 20 de la loi précitée.

Cessation d'activité concernant un établissement tombant sous le champ d'application :

- de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés
 de la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles

Lieu, date et signature de l'exploitant :

Luxembourg

, le 06/05/2024



L-2999 Luxembourg

Evolution du document

Date du document	Objet de la révision
20/03/2015	Version initiale
06/03/2018	Insertion référence à la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles
27/02/2020	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 3.3. : <ul style="list-style-type: none"> • Changement des titres des 1^{ère} et 2^e colonnes ; • Ajout de l'explication (4) • Actualisation de la numérotation des explications • Mise à jour de l'explication (8) - Chapitre 3.4. : <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de la numérotation des explications • Mise à jour de l'explication (9) • Mise à jour de l'explication (11)

→ Les modifications réalisées par rapport à la version précédente sont reprises en **vert**.

1. Coordonnées de l'exploitant de l'établissement

Nom de la société, ou Nom et Prénom(s)	POST Luxembourg/POST Technologies
Rue, N°	2, rue Emile Bian
Code postal, Localité	L-2999 Luxembourg
Téléphone – réception de la société	2424-5237
Personne de contact ¹	
Nom, Prénom(s)	Christof Jung
Téléphone	2424-5237
E-mail	christof.jung@post.lu

2. Coordonnées du propriétaire du terrain

Identiques à celles de l'exploitant de l'établissement

Dans le cas où les coordonnées du propriétaire du terrain ne sont pas identiques à celles de l'exploitant de l'établissement, veuillez remplir le tableau suivant :

Nom de la société, ou Nom et Prénom(s)	Administration Communale HABSCHT
Rue, N°	
Code postal, Localité	Hobscheid
Téléphone – réception de la société	
Personne de contact	
Nom, Prénom(s)	Cédric Picard
Téléphone	390133-231 ou 390133-1
E-mail	

¹ En cas de faillite, les coordonnées du curateur sont à indiquer.

3. Description de l'(des)établissement(s) concerné(s) par la cessation d'activité

3.1. Situation

Coordonnées du site d'exploitation (1)	N°, Rue : 27 MIERSCHERSTROOSS, 8398 Simmerfarm; Terrain de Football de ROODT; C.R.105;	
	Code postal, Localité : Roodt L-8398	
Situation cadastrale (2)	Commune : Habscht	
	Section : SB de : Roodt	Lieu dit : an den Ählen
	N° cadastral : 514 / 700	
Emplacement de l'établissement (3)	Pylône	

(1) Veuillez joindre un extrait d'une carte topographique (voir point 6.1 ci-dessous).

(2) Veuillez joindre un extrait du plan cadastral (voir point 6.2 ci-dessous).

(3) Veuillez préciser l'emplacement, p.ex. cave, local technique X dans le bâtiment Y.

3.2. Plan(s)

Veuillez joindre en annexe un(des) plan(s) indiquant les éléments tels que décrits sous le point 6.3 ci-dessous.

3.3. Type(s) d'établissement concerné(s) par la cessation d'activité

Veuillez énumérer le(s) établissement(s) concerné(s) par la cessation d'activité tel(s) que retenu(s) par le règlement grand-ducal en vigueur relatif à la nomenclature et à la classification des établissements classés ² et préciser si cet(ces) établissement(s) sera(seront) enlevé(s) ou maintenu(s) sur le site.

N° de la nomenclature (4)	Libellé de l'établissement (5)	Classe	IED (6) oui/non	Numéro de l'autorisation (7)	E ou M (8)
500101.01	Pylône	3		3/22/0157	E

Si nécessaire, ces informations peuvent être présentées sur une(des) feuille(s) séparée(s), respectivement des lignes supplémentaires peuvent être insérées.

(4) Numéro de base comportant 6 chiffres, le cas échéant, complété par les chiffres indiqués à la colonne « Libellé de l'établissement ou du projet » de la nomenclature

(5) L'emplacement de l'(des) établissement(s) est à indiquer sur le(s) plan cité(s) au point 6.3.

(6) Établissement tombant sous le champ d'application de la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles.

(7) Veuillez remplir le tableau au chapitre 3.4 avec toutes les informations concernant les autorisations ministérielles citées.

(8) Veuillez préciser si l'établissement **cessé** sera enlevé du site [E] ou maintenu sur le site [M].

² Peut être consulté sur le site www.legilux.lu.

3.4. Autorisation(s) ministérielle(s) autorisant l'(les) établissement(s) concerné(s) par la cessation d'activité

Numéro de l'autorisation (9)	Date de l'autorisation	Type d'autorisation (10)	Etablissement(s) <u>non</u> concerné(s) par la cessation d'activité (11)
3/22/0157	01/08/2022	m	

Si nécessaire ces informations peuvent être présentées sur une(des) feuille(s) séparée(s), respectivement des lignes supplémentaires peuvent être insérées.

(9) **Les autorisations abrogées par des autorisations plus récentes ne sont pas à citer.** Veuillez joindre une copie de toute autorisation délivrée avant le 09/05/1990 (voir point 6.4 ci-dessous).

(10) Veuillez indiquer s'il s'agit de l'autorisation initiale [i] ou de l'autorisation modifiant l'autorisation initiale [m].

(11) Le cas échéant, veuillez indiquer l'(les) établissement(s) classé(s) couvert(s) par l'(les) autorisation(s) ministérielle(s), mais **non** concerné(s) par la cessation d'activité. **Ceci permettra de voir quel(s) établissement(s) classé(s) restera(ont) autorisé(s)**

4. Effet de la cessation d'activité

Date de mise à l'arrêt envisagée :	06/05/2024
------------------------------------	------------

5. Affectation future des bâtiments/immeubles et du terrain

A cocher ce qui convient :	
Les bâtiments/immeubles dans lesquels se trouve(nt) l'(les) établissement(s) (10) :	<input type="checkbox"/> seront démolis ³ <input checked="" type="checkbox"/> seront maintenus; dans ce cas, veuillez préciser l'affectation future :
Les fondations de l'établissement classés resp. des bâtiments/immeubles (10) :	<input type="checkbox"/> seront démolies <input checked="" type="checkbox"/> seront maintenues

(10) L'emplacement des bâtiments/immeubles/fondations démolis respectivement maintenus doit être indiqué sur le(s) plan(s) cité(s) au point 6.3.

Veuillez préciser la vocation du site sur lequel se trouve l'établissement (p.ex. construction d'un immeuble à caractère administratif) :	
---	--

6. Pièces à ajouter en annexe à la déclaration

6.1. Carte topographique

Extrait d'une carte topographique à l'échelle de 1:20.000 ou plus précis avec indication de l'emplacement de l'établissement.	Annexe N° 1
---	----------------

³ A titre d'information : Préalablement à toute démolition, un inventaire des différents matériaux utilisés dans l'ouvrage doit être élaboré conformément à l'article 26, alinéa (3) de la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets.

Cet extrait peut être téléchargé sur le site www.map.geoportail.lu .	
---	--

6.2. Extrait récent du plan cadastral

<p>Extrait récent du plan cadastral comprenant les parcelles ou parties de parcelles concernées par l'(les)établissement(s) concerné(s), avec indication de l'(des)emplacement(s).</p> <p><i>Cet extrait peut être téléchargé sur le site www.map.geoportail.lu. L'extrait doit être téléchargé au moment du remplissage du présent formulaire de la déclaration de cessation d'activité.</i></p>	Annexe N° 2
--	----------------

6.3. Plan(s)

<p>Plan(s) à l'échelle de 1:500 ou plus précis, indiquant <u>l'emplacement exact</u> :</p> <p>a) du(des) établissement(s) classé(s) concerné(s) par la cessation d'activité <u>à démolir, à démonter, à enlever</u> et/ou <u>à maintenir</u> ;</p> <p>b) du(des) bâtiment(s) et de la(des) fondation(s) <u>à démolir</u>, le cas échéant, <u>à maintenir</u> ;</p> <p><i>Les éléments cités ci-dessus sont à représenter par des codes (couleur, hachure, etc.) différents afin de pouvoir les distinguer. Ces codes doivent figurer dans la légende du(des) plan(s). En outre, une échelle et une rose des vents doivent figurer sur le(s) plan(s).</i></p>	Annexe N° 3
---	----------------

6.4. Autorisation(s) d'exploitation

Une copie de l'(des) autorisation(s) citée(s) au chapitre 3.4. délivrée(s) avant le 09/05/1990.	Annexe N° 4
---	----------------

<<< Fin du document >>>